



COMPTE-RENDU DU CTSS DIRRE du mercredi 2 octobre 2013

Représentante de la CFDT-Météo : Géraldine BOUDART

Le point principal de l'ordre du jour était l'approbation par le CTSS du projet de l'évolution de l'organisation de la Prévision. Le point suivant traitait de l'évolution de la division administrative.

Point 1 : évolution de l'organisation de la prévision.

Les grands axes sont la fusion Prévi/Cyc et la suppression des vacations de nuit à la station de l'aéroport de Gillot (automatisation des tâches d'obs aéro + forte contrainte sur les effectifs avec de nombreux départs en retraite à la Prévi dans les prochaines années).

Certains termes du projet de document d'organisation ont été précisés à la demande de la CFDT et de Solidaires (supervision vigilance, permanence métier ...).

Les formations métier pour l'accompagnement de la réorganisation sont prévues avant et après la saison cyclonique 2013/2014.

La bascule vers la future organisation de la Prévi au Chaudron est fixée à juin 2014, après la saison chaude. Des tests de bascule pendant des "situations à enjeux" sont prévus entre janvier et mars 2014.

Il n'y a pas encore de date précise pour la fermeture des nuits à Gillot, cela dépendra du prochain départ en retraite (pas avant mi-2014). Il n'y a pas de volonté de la Direction d'accélérer la fermeture (les bilans des TSE sont négatifs à Gillot et au Chaudron). L'équilibrage des bilans est recherché.

Passage en CAP : CFDT et Solidaires ont demandé que le passage en CAP d'automne sur des listes additives spécifiques à la DIRRE, soit reporté à la CAP de printemps 2014, en 1ère liste. Bien que l'on soit dans le cadre de l'article 5.2 du règlement de mutation, ce report a été demandé pour laisser du temps et du choix aux agents. Cette demande a été validée depuis par le DDOM.

ITS Fonctionnelle pour les TSE de la Prévi : La Direction avance toujours un problème de nombre de primes insuffisant au niveau de l'Etablissement pour expliquer le report de l'attribution de l'ITS F aux TSE de la Prévi. Pour la CFDT-météo, l'attribution de cette ITS F doit devenir une priorité au regard des nouvelles responsabilités des prévisionnistes.

Solidaires a dénoncé l'attribution d'un logement en NAS dans le cadre de l'évolution de l'organisation. La Direction vérifiera les textes.

Vote : CFDT abstention car le projet est le résultat d'un groupe de travail dans lequel le personnel de la Prévi (encadrement et agents) a été fortement impliqué mais il reste des points non satisfaisants comme l'ITS F ; Solidaires contre (suppression d'un poste permanent à Gillot, logements) ; FO abstention.

Point 2 : évolution de l'organisation de la division administrative.

Ce point concerne la création d'une fonction d'appui aux missions commerciales. L'agent administratif qui prend cette fonction reste attaché à la division administrative (ADM). A la demande des représentants de personnel, la Direction a pu justifier le rattachement de ce poste à ADM

(recettes commerciales insuffisantes pour justifier un poste à temps plein rattaché à la division commerce, besoin de polyvalence dans les fonctions administratives).

Vote : les représentants de personnel se sont tous abstenus, compte tenu du fort sentiment que cette n-ième évolution de ADM ne va pas résoudre les problèmes individuels dans cette division, malgré les efforts mis en œuvre pour satisfaire les agents.



COMPTE-RENDU DU CHSCTSS DIRRE du vendredi 4 octobre 2013

Représentante de la Cfdt-Météo : Géraldine BOUDART

Relevé de conclusions :

1. Document unique (DU) :

Les représentants de personnel estiment que la pénibilité de certains postes de la DIRRE n'est pas reconnue compte-tenu de leur spécificité locale. Il s'agit du travail de nuit à Prévi/Cyc pendant la saison cyclonique compte-tenu de l'effectif de 5 prévisionnistes maximum disponible sur ce poste, et des missions sur les îles Eparses de la MIR. Ces spécificités seront donc ajoutées au DU. Une dérogation au code du travail pour une surveillance médicale renforcée des agents concernés n'est cependant pas possible selon le Dr Suzac.

2. Plan d'actions :

- a. Formation des membres du CHSCT : elle aura lieu fin novembre/début décembre pour tous les membres du CHSCT.
- b. Locaux : le réaménagement de la salle prévi est prioritaire dans le budget d'investissement de 2014 de la DIR.
- c. Sécurité incendie :
 - Il a été rappelé qu'en cas de dégagement de fumée suspecte, sans déclenchement automatique de l'alarme incendie, la conduite à tenir est de déclencher l'alarme manuellement.
 - Les formations à la manipulation des extincteurs seront renouvelées.
 - Il y aura un exercice d'évacuation incendie avant la fin de l'année.
- d. Suite au passage de l'inspecteur SST :
 - Mise en place de PTI (protection du travailleur isolé)
 - Suppression des photocopieurs dans les couloirs pour des raisons de sécurité incendie
 - Suppression du stockage de fuel près du groupe électrogène au Chaudron
 - Les déplacements à pied de la MIR en montagne sont remplacés par des déplacements en hélicoptère.
- e. Suite à donner au diagnostic de JLO :
 - Les conclusions du GT management seront portés à connaissance du personnel
 - Le GT spécifique ADM est supprimé, les actions de médiation au niveau individuel seront poursuivies.

Le prochain CHSCTSS est fixé au 17 décembre.